

ARRETE MUNICIPAL N°2023-264

AUTORISANT LE CONCERT « LES GEANTS DU KOMPA », AU PALAIS DES SPORTS ET DE LA  
CULTURE DU GOSIER

Le lundi 13 mars 2023

**Le Maire de la Ville du Gosier, Monsieur Cédric CORNET,**

**Vu** la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L.2212-5 ;

**Vu** le Code Pénal, notamment ses articles R.610-5, 226-1 et suivants ;

**Vu** le Code Général de la propriété des personnes publiques ;

**Vu** le Code de la Santé Publique ;

**Vu** le Code des Assurances ;

**Considérant** la demande en date du 17 février 2023, présentée par *IMANI RECORDS*, représenté par Monsieur Sébastien BARRIERE, en vue d'organiser le concert « *LES GEANTS DU KOMPA* », le jeudi 16 mars 2023 au Palais des Sports et de la Culture du Gosier ;

**Considérant** les garanties présentées par l'organisateur dans le dossier de sécurité ;

**Considérant** qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions pour assurer l'ordre, ainsi que la sécurité du public et de la population ;

#### ARRETE :

##### ARTICLE 1 :

*IMANI RECORDS* est autorisé à organiser le concert « *LES GEANTS DU KOMPA* » au Palais des Sports et de la Culture du Gosier, le jeudi 16 mars 2023, de 18h00 à 00h00.

##### ARTICLE 2 :

L'organisateur devra se conformer aux horaires définis pour la durée de la manifestation comme indiqué à l'article 1 et conformément au dossier de sécurité.